

## LA RIVIERE (38)

### Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la labellisation EcoQuartier Etape 4

**Maitre d'Ouvrage :** Commune de la Rivière

**AMO labellisation EcoQuartier :** Vizea

En collaboration avec la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

#### Site et contexte :

- EcoQuartier labellisé en 2013, 637 habitants, à 28 km au nord ouest de Grenoble.

- Une chaudière à bois collective dessert l'ensemble du programme.

- L'EcoQuartier comprend :

- Un espace multi services (bar, restaurant, espace info-Parc),
- Une salle d'expositions polyvalente,
- 2 salles de réunion,
- 2 gîtes ruraux,
- Un logement communal pour le gérant du multiservices,
- 12 logements dont 7 en locatif social et 5 en accession.

Les Gites et le logement du restaurant sont édifiés avec des matériaux sains, le bâtiment multiservices en ossature bois et béton de chanvre branché.

#### Durée de la mission :

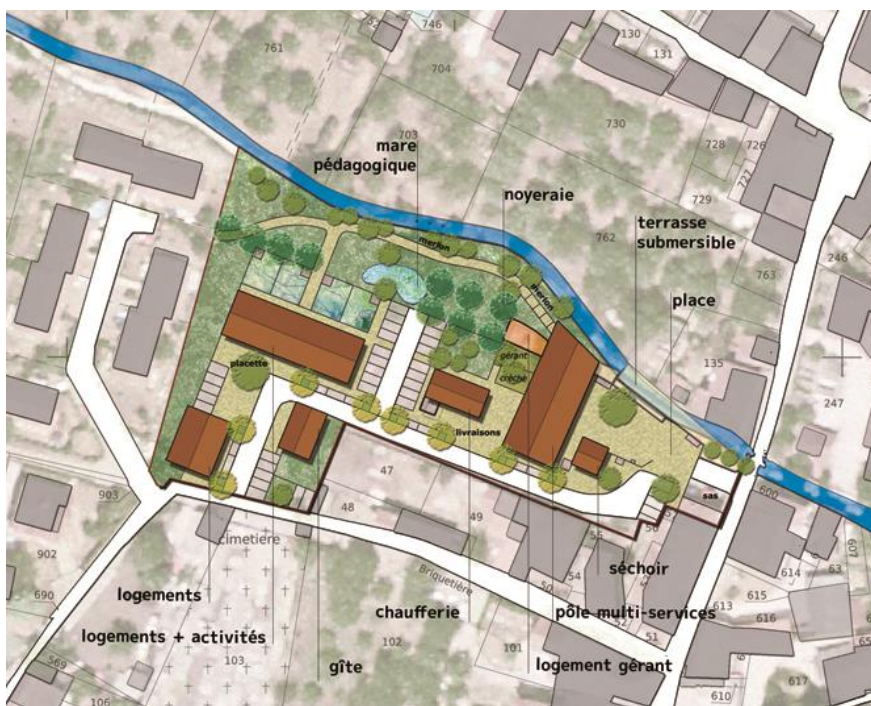
1 an (2017-2018)

#### Enjeux clés de la mission :

Ayant reçu le label EcoQuartier étape 3 en 2013, La Rivière a candidaté pour l'étape 4 du label EQ. La candidature reposera principalement sur 3 grands axes : les usagers & habitants, la gestion du quartier et l'effet levier.

- Collecte et rassemblement des éléments de l'EQ
- Rédaction de la candidature et remise du dossier
- Collecte et analyse des bonnes pratiques en EQ
- Réalisation d'un guide de bonnes pratiques sur des EQ en milieu rural

La commune a obtenu le label EcoQuartier Etape 4 en décembre 2017.



*Parmi les premières évaluations d'Ecoquartier en France, la commune de la Rivière est accompagnée par Vizea pour valider le respect des engagements de la charte EcoQuartier. Vizea a participé à la labellisation en étape 3 et 4 de l'EcoQuartier.*



Parc / Place centrale et cours d'eau / Chaufferie bois / Séchoir à noix



Vue coté parc – coté arrière du restaurant

